Mise en place d'un dispositif de signalement

Programme générique en date du 2 mai 2024. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale

Ce module spécifique s'inscrit dans un cursus de formation à destination des Coopératives d'Activités et d'Emploi, conçu par le collectif rEGALons-nous et intitulé "*Agir pour une coopérative sans sexisme : une culture commune à construire*".

Depuis 2018, la loi rappelle une obligation des organisations de prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail. Cette obligation s'incarne notamment par la mise en place d'une procédure de signalement. Comment s'approprier cette obligation légale et l'adapter au contexte coopératif ? Par où commencer ? Comment rédiger un formulaire de saisine? Comment communiquer dessus ? Comment garantir l'impartialité et la neutralité dans le traitement des saisines ? Quels liens avec les autres instances de la coopérative ? Autant de questionnements sur lesquels nous vous accompagnerons, dans une démarche d'éducation populaire, c'est-à-dire en mutualisant les expériences, en favorisant une pensée critique et en engageant des actes pour une transformation de nos pratiques en profondeur.

Pré-requis

Pré-requis : avoir suivi la formation initiale du cursus "Comportements et violences sexistes en milieu coopératif", ou un équivalent.

Objectifs généraux

- S'approprier les obligations légales concernant la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail
- Créer une dynamique de groupe ou d'inter-groupes permettant des réflexions collectives et une co-construction d'une procédure de signalement

Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables

- Maîtriser les obligations légales et les définitions juridiques
- Découvrir diverses ressources, pratiques et exemples de procédures
- Co-construire un début de procédure de signalement adaptée au contexte coopératif et aux enjeux et contraintes propres à chaque organisation
- Amorcer des chantiers garantissant l'effectivité, l'efficience, le suivi et la pérennité de la procédure
- Identifier les prochaines étapes pour la finalisation et la mise en œuvre de la procédure

Public concerné

- Membres du groupe de travail dédié à la mise en place d'un dispositif de signalement
- Ce module peut être organisé en interne à une CAE comme en inter-CAE. Le contenu sera adapté en fonction
- Pré-requis : avoir suivi les modules de base, ou bien une équivalence, qui sera évaluée par les formatrices du collectif rEGALons-nous!
- 8 et 12 participant·es

Modalités d'inscription et délai d'accès

Nous sommes à la disposition de tout professionnel·le intéressé·e.

La démarche passera nécessairement par un échange avec le ou la responsable d'équipe(s). Le soin des inscriptions et de l'organisation logistique reviendra à la structure commanditaire. Une réunion de cadrage sera organisée en amont afin d'adapter au plus près des attentes et contextes spécifiques le déroulé de la formation, et une réunion bilan sera proposée afin de partager les retours des participant·es et évaluer les suites à construire.

Un questionnaire en amont et en aval seront proposés aux participant·es pour adapter au mieux la formation et évaluer son impact. Des temps de retours sensibles seront également proposés durant la formation.

Les formations s'organisent minimum un mois à l'avance, mais peuvent s'anticiper sur un temps plus long, en fonction du calendrier du partenaire et de ses contraintes financières.

Méthodes mobilisées

- **Méthode et outils pédagogiques**

La démarche pédagogique consiste à partir de la pratique des participant.es en privilégiant une approche ascendante et transversale à la construction des savoirs. La matière première utilisée par les intervenantes est constituée de situations concrètes, de vécus personnels et professionnels ainsi que de retours d'expériences. Cette matière permet de nourrir des prises de conscience et la réflexion nécessaires au cheminement d'émancipation et de transformation sociale visées.

Les intervenantes mobilisent pour cela des dispositifs pédagogiques issus de l'éducation populaire et du théâtre de l'opprimé.e) : pense-écoute, groupes d'interview mutuels, jeux de rôles, débats mouvants, photo-langage, arpentage, enquête conscientisante, world café, … Ces dispositifs permettent une participation active des personnes et favorisent l'appropriation des différentes notions abordées par l'expérimentation directe. Ils visent également à créer une dynamique de groupe, propice à ce que chaque personne se sente à l'aise pour s'exprimer, débattre et participer à des chantiers collectifs.

- **Cadre sécurisant et ludique**

L'approche proposée est celle d'un accompagnement dans une posture d'horizontalité avec les participant.e.s et de non-jugement. Les intervenantes se portent garantes d'un cadre favorisant l'expression de toutes et tous, protégeant la parole de chacun.e, et canalisant les rapports de pouvoir qui peuvent s'opérer dans tout collectif.

Elles pensent le déroulé des accompagnements de manière dynamique, variant les temps en plénière et en sous-groupes, ainsi que les apports théoriques et les études de cas concrets et privilégient le vécu sur le prévu en tenant compte des questionnements apportés par les participant.es.

Des temps de jeux et de partage de ressentis sont régulièrement proposés, permettant de construire une bonne dynamique de groupe et d'accueillir et tenir compte de toutes les émotions traversées. Cela permet également pour les intervenantes de réajuster le programme et les méthodes, privilégiant ainsi le vécu sur le prévu.

Ressources pédagogiques

Un **coin « ressources » collaboratif** est mis en place, avec la possibilité d'emprunter des ouvrages, brochures, jeux pédagogiques, le temps de la formation.

Dans le mois suivant, les participant·es reçoivent un **document original,** rassemblant l'ensemble des travaux réalisés, les supports théoriques et une biblio-sitographie.

Modalités d'organisation

- La journée d'accompagnement est pensée, préparée et suivie par les trois formatrices du collectif rEGALons-nous!
- Une journée en présentiel
- Coût : 1200€HT/jour, incluant la réunion de cadrage, la préparation, le suivi, l'évaluation et le matériel pédagogique. Des frais de mission sont également à prévoir.

Matériel pédagogique

- Sur site
- Besoins matériels : paperboard et feutres ; vidéoprojecteur et enceintes ; salle spacieuse sans table ; si possible une petite salle de réunion en plus pour les temps en sous-groupes

Modalités d'évaluation

- Un **questionnaire en amont** sera proposé aux participant·es pour adapter au mieux la formation aux attentes, et tenir compte des besoins spécifiques, notamment en matière de handicaps.
- Des **temps de retours sensibles** seront également proposés durant la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les attentes des participant·es, les objectifs de départ et le déroulement réel de nos formations.
- Un **temps de bilan final** est consacré à l'appréciation partagée des apports de la formation et une évaluation écrite permettra de mesurer les impacts à chaud et besoins persistants.
- Une **grille d'auto-évaluation** sera également remplie par les participant.es pour évaluer l'impact de la formation et les compétences acquises.

Accessibilité des personnes en situation de handicap

L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005.

Accès aux formations
À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques.

Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous.

En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coop.

Tarif indicatif

Tarif par stagiaire
490 € HT (588 € TTC) Soit 70 € HT (84 € TTC) de l'heure
Tarif pour un groupe d'une même structure
1440 € HT (1728 € TTC) Soit 205,71 € HT (246,86 € TTC) de l'heure

Durée

7 heures

Intervenant(e)s

Antinéa LESTIEN

Formatrice Genre & Lutte contre le sexisme

Cf. CV

Son CV
https://formation.coopaname.coop/wp-content/uploads/user_doc/antinea-lestien/CV - Antinéa Lestien Brisson.pdf

Site Web
http://www.rEGALons-nous.fr

Ses réalisations

Cf. CV

Carole Évéraère

Formatrice genre et éducation populaire

Engagées dans le monde associatif depuis une vingtaine d'années (lutte contre les discriminations, accompagnement de femmes victimes de violences, insertion socio-professionnelle des personnes migrantes, politique de la ville, solidarité internationale), nous avons mêlé ces expériences professionnelles tout en nous impliquant personnellement dans des luttes féministes. Sensibles à la question des rapports de domination et aux formes de transmission non descendantes, nous nous sommes progressivement formées aux pédagogies critiques et émancipatrices et à l'ingénierie de formation, afin de propose différents types d'interventions autour de l'égalité des genres et de la lutte contre le sexisme.

Antinéa, Carole et Charlotte du collectif rEGALons-nous!

Son CV
https://formation.coopaname.coop/wp-content/uploads/user_doc/carole-everaere/CV Carole EVERAERE - Formatrice Genre & Egalité.pdf

Site Web
http://www.regalons-nous.fr



Charlotte Gautier

Formatrice en éducation populaire féministe, spécialiste des questions de genre et de lutte contre le sexisme

https://regalonsnoussite.wordpress.com/wp-content/uploads/2018/10/cv-gautier-charlotte-fr.pdf

Ses réalisations

FORMATIONS

- Propos et comportements sexistes et sexuels au travail
 Depuis 2024 - SDIS 44 (9 jours entre 2024 et 2025)
- Genre & égalité dans l'animation socioculturelle
 Depuis 2022 - Francas (2 à 3 jours par an)
- Ateliers & journées autodéfense féministe
 Depuis 2022 - Syndicats (6 jours)
- Prévention des violences sexistes et sexuelles au travail
 Depuis 2022 - CNFPT (4 jours)
- Egalité professionnelle & lutte contre le sexisme
 Depuis janvier 2022 - Collectivité de Poitiers (30 jours)
- Education non genrée dans la petite enfance
 Depuis 2021 - Equipes d'animation périscolaire de la Roche sur Yon (20 jours)
- L'égalité femmes-hommes dans la fonction publique territoriale
 Novembre 2020 / Juin 2022 - Ville de Saint Nazaire (20 jours)
- Genre & travail social
 Depuis 2021 - Lycée professionnel Jeanne d'Arc - Rennes (3 jours)
- Devenir une coopérative sans sexisme
 Novembre 2022 - Coopaname (1 jour)
 Depuis Janvier 2020 - Oxalis - Lyon (2 jours)
 Septembre 2020 - Copea (Sète) (1 journée 1/2)

CRÉATIONS & CONTRIBUTIONS

- Co-création du jeu de cartes et exposition interactive "Elle était une fois" sur l'histoire des luttes féministes (jeu édité par le collectif rEGALons-nous !)
- Contribution au travail de recherche "Analyse des risques et vulnérabilité des femmes migrantes dans leur accès aux soins en Asie du sud-est" (Réseau "Mekong Migration Network"

Son CV
https://formation.coopaname.coop/wp-content/uploads/user_doc/charlotte-gautier/Charlotte Gautier_Formatrice-Genre-Egalité.pdf

Site Web
http://www.regalons-nous.fr

Contenus

Ce programme est prévisionnel, puisque les formatrices réajustent constamment le contenu aux préoccupations des participant·es et à la dynamique du groupe.

NB : Les modules de base sont nécessaires pour suivre ce module spécifique.

- Introduction, cadre et brise-glaces (interconnaissance et dynamique de groupe)
- Rappel des obligations légales et des connaissances juridiques sur les VSS : escargot de la connaissance
- Appropriation et adaptation au contexte de la CAE : arpentage de diverses ressources (rapports, notes juridiques, exemples de procédures de saisines, …)
- Co-construction de la procédure interne : world café
- Chantiers de mise en œuvre : communication, formulaire de saisine, indicateurs de suivi, lien avec les instances, dynamique inter-CAE
- Définition d'un rétroplanning
- Cercle de clôture